



Barbara Bernath, secrétaire générale au siège de l'APT

© Eddy Mottaz/Le Temps

PORTRAIT Fati Mansour - Publié mardi 8 janvier 2019

Barbara Bernath, mission anti-torture

Spécialiste du monitoring des lieux de détention, la Franco-Suisse se retrouve à la tête d'une association pionnière dans la prévention des traitements cruels ou dégradants. Une travailleuse de l'ombre qui préfère construire sur le long terme

Chez elle, tout transpire la modestie. C'est même devenu une sorte de marque de fabrique que Barbara Bernath, la secrétaire générale de l'Association pour la prévention de la torture (APT), revendique avec fierté. «La culture de notre organisation a quelque chose de très suisse. Cet héritage fait qu'on privilégie le travail de l'ombre. Ces valeurs me correspondent car je préfère m'investir dans le consensus plutôt que dans la confrontation.» Si la méthode est douce, le but reste immense. Il s'agit de promouvoir, au niveau mondial, le monitoring des lieux de détention afin de réduire les risques de traitements cruels et inhumains.

Impossible d'entrer dans les bureaux de l'APT sans penser à son fondateur, Jean-Jacques Gautier. Le portrait du banquier genevois, qui avait pris sa retraite pour devenir un véritable précurseur en matière de prévention de la torture, trône dans l'entrée. Finis les baraquements qui servaient de quartier général depuis 1977. C'est désormais une maison moderne, entourée d'arbres immenses et nichée en plein centre du quartier des organisations internationales, qui héberge Barbara Bernath et les 17 membres de son équipe.

La défense du plus faible

Nommée secrétaire générale en juillet dernier, celle-ci a fait carrière dans les droits humains. «Les droits de la personne», comme elle préfère les nommer, à l'instar des Québécois. Cette sensibilité à l'injustice, elle l'acquiert très tôt. Née à Strasbourg il y a cinquante ans, de parents

schaffhousois, elle est l'avant-dernière d'une fratrie de huit enfants. Un terrain propice à l'apprentissage de la défense du plus faible. Des études en relations internationales l'amènent en Suisse, tout juste passé la vingtaine. Elle n'en repartira plus vraiment.

Deux stages au Département fédéral des affaires étrangères – plus précisément au sein de la toute petite section des droits de l'homme dépendant de la Direction du droit international public – lui font aimer ce pays qui confie des responsabilités et accorde de la considération à ses jeunes en formation. «J'ai rencontré deux conseillers fédéraux à ces occasions. René Felber et Flavio Cotti, qui est venu nous serrer la main lors de son entrée en fonction.» C'est aussi grâce à ces stages qu'elle participe à une grande conférence mondiale à Vienne et se familiarise avec l'univers des ONG, présentes en nombre pour mener des conférences parallèles aux réunions étatiques. «La force et l'importance de la société civile se sont imposées à moi.»

Le principe des visites

C'est lors d'une telle conférence que Barbara Bernath entend parler de l'APT. Elle écoute son tout premier secrétaire général, François de Vargas, évoquer le projet de Protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture pour faire accepter deux principes: la visite des lieux de privation de liberté par un comité international et l'obligation de créer un mécanisme national pour prévenir les mauvais traitements. Cet engagement, qui sera finalement adopté en 2002, après une décennie de lobbying intense, et alors que les trois plus grandes puissances rechignent, est désormais signé par 100 pays.

L'idée d'un système universel, prônée par Jean-Jacques Gautier, a pris forme. Sachant que les heures et les jours qui suivent l'arrestation sont les plus dangereux pour le détenu, le fondateur était convaincu de la nécessité d'une action immédiate et même préventive sous la forme d'un contrôle permanent par une commission autorisée à visiter à n'importe quel moment et sans plainte préalable les lieux de détention et même les postes de police. Décédé en 1986, il n'aura même pas vu la toute première adoption de ce principe au niveau européen.

Des acquis fragiles

Pour Barbara Bernath, après un passage comme déléguée du CICR, l'APT a donc sonné comme une évidence. Elle y entre en 1997 en tant que responsable du programme européen, et finira par prendre les rênes de l'association vingt ans plus tard. Deux décennies passées à convaincre les Etats et à former les équipes qui œuvrent sur le terrain n'ont pas eu raison de sa motivation. «J'aime ce travail. On plante des graines pour construire, sur le long terme, un environnement dans lequel des actes de torture ont moins de chance de survenir.»

Même à Genève, la tâche n'a pas toujours été facile et le dialogue avec la hiérarchie policière a longtemps été impossible. En 2007, Barbara Bernath a participé au rapport d'expertise explosif sur la surpopulation carcérale à Champ-Dollon et sur les violences policières dénoncées par les détenus. Depuis lors, grâce notamment à l'Inspection générale des services, créée par l'ancien conseiller d'Etat Laurent Moutinot, les forces de l'ordre savent qu'elles devront rendre des comptes. Quant à l'engorgement de la prison, générateur de souffrances, il a empiré.

Malgré les progrès accomplis dans de nombreux pays grâce à la visite des lieux de détention, la nouvelle secrétaire générale de l'APT sait que les acquis sont fragiles et que le contexte international est difficile. Avec l'élection de Donald Trump, ou plus récemment de Jair

Bolsonaro au Brésil, et avec des discours qui peuvent sonner comme une légitimation de la torture, «il faut renforcer les contre-pouvoirs et réclamer de la transparence afin de protéger la dignité des personnes privées de liberté». Aucun doute, Barbara Bernath aura toujours fort à faire sur cette route sans fin.

Profil:

1968 Naissance à Strasbourg.

1993 Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne.

1997 Elle entre à l'Association pour la prévention de la torture (APT).

1998 Naissance de son premier enfant, Gaspard. Suivront Alice (2000) et Simon (2004).

2002 Adoption du Protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture.

2018 Nommée secrétaire générale de l'APT.

Source: <https://www.letemps.ch/suisse/barbara-bernath-mission-antitorture>